

CANADIAN ANAESTHETISTS' SOCIETY

STATEMENT OF POLICY

The overall policy of The Canadian Anaesthetists' Society shall be that it is unethical for any corporation or agency whether or not organized for profit, to furnish or to undertake to make available medical services for a fee. It is unethical for any practising anaesthetist to enter into a relationship with any corporation or agency which enables it to offer his services for a fee. In insurance or other prepayment programs, hospital service plans should provide for hospital services only, medical service plans should provide for medical and surgical services. Hospital services shall not include the administration of anaesthesia, which is the practice of medicine.

ENONCÉ DE PRINCIPE

La Société Canadienne des Anesthésistes aura comme ligne générale de conduite de juger dérogatoire à l'éthique professionnelle, pour toute corporation ou agence, qu'elle soit ou non organisée à des fins de bénéfice, de fournir ou d'essayer de procurer des services médicaux moyennant une rémunération. Il est à l'encontre de l'éthique professionnelle, pour tout médecin-anesthésiste pratiquant, d'entrer avec toute corporation ou agence en une combine qui lui permette d'offrir ses services en échange d'un salaire. Dans les programmes d'assurance ou de pré-paiements, les plans de service-hospitalier devraient pourvoir uniquement aux services hospitaliers, et les plans de service médical pourvoir aux services médicaux et chirurgicaux. Les services hospitaliers n'incluront pas l'administration de l'anesthésie, qui fait partie de la pratique de la médecine.